

COMITÉ DU BACON

DÉCLARATION RELATIVE À LA RESTRICTION DE LA
CONSOMMATION DOMESTIQUE DU PORC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. G. GARDINER (ministre de l'Agriculture): Je désire répondre à la question qu'a posée hier l'honorable député d'Halifax (M. Senn).

Je faisais savoir récemment à la Chambre que le ministère britannique des Vivres avait demandé de plus fortes quantités de bacon. Il nous a priés par la suite d'accélérer nos expéditions, afin que les conditions du contrat en vigueur soient remplies vers le 15 septembre, au lieu du 31 octobre comme le stipule le contrat. Pour répondre à cette requête, il faudra expédier en 46 semaines au lieu de 52 semaines, période d'abord établie, 425 millions de livres de bacon, et augmenter sensiblement les expéditions de ce mois et des autres mois jusqu'au 15 septembre, alors que le porc est le moins abondant sur le marché. Nous avons donc jugé opportun de prendre les moyens d'obtenir plus de bacon pour l'exportation.

Afin d'y réussir nous procéderons ainsi: chaque saleur qui produit pour l'exportation pourra distribuer à la consommation domestique la moyenne hebdomadaire de porcs placés sur le marché domestique en 1940 et devra livrer au comité tous les porcs abattus pour l'exportation en excédent de cette allocation pour la consommation domestique. Tous les abatteurs de porcs, à l'exception des cultivateurs, devront se munir de permis semblables à ceux que doivent avoir les saleurs pour l'exportation, afin que la quantité de porcs distribuée par les abatteurs domestiques soit limitée au niveau de 1940.

Règle générale, la consommation domestique de porc a graduellement augmenté; elle est excessivement forte; la quantité distribuée en 1940 paraît une allocation généreuse attendu que, sur la foi des renseignements disponibles, la consommation de porc par habitant s'établit cette année-là à un niveau sans précédent.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

PROJETS DE LOI, DÉPOSÉS LE 28 MAI, QUI N'ONT
PAS ÉTÉ DISTRIBUÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Je désire signaler au ministre des Finances (M. Ilsley) que nous ne pouvons encore nous procurer d'exemplaires des deux importants projets de loi déposés à une heure tardive hier soir.

LE CABINET

AGRICULTURE ET SERVICES NATIONAUX DE GUERRE
—ANNONCE À LA CHAMBRE DES CHANGES
EN PERSPECTIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Relativement à la question que m'a posée hier le chef de l'opposition (M. Hanson), je crains de n'être pas encore en mesure de faire part à la Chambre d'aucune modification dans la composition du cabinet. J'espère pouvoir dire à la Chambre avant que nous ajournions la présente session que nous avons pris des dispositions de façon à permettre au ministre de l'Agriculture de consacrer tout son temps à ce ministère, afin d'élargir les cadres du ministère des Services nationaux de guerre.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Je voulais parler de l'annonce faite à ce sujet à l'occasion d'une vente de veaux à l'enchère.

Le très hon. MACKENZIE KING: Tout dépend de ce que l'honorable membre entend par une enchère de veaux.

NAVIGATION SUR LES GRANDS LACS

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE OFFICIELLE SUR LES
DÉSASTRES DE NOVEMBRE 1940

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. P.-J.-A. CARDIN (ministre des Transports): Le 15 novembre 1940, j'ai dit à l'honorable député de Broadview (M. Church) qu'une enquête serait tenue relativement au naufrage des navires *Novadoc* et *Anna C. Minch* sur le lac Michigan, aux Etats-Unis, le ou vers le 12 novembre 1940, et je suis maintenant en mesure de déclarer que l'examen officiel est terminé. Dans les deux cas, l'enquêteur était l'honorable F. H. Barlow, juge du district d'Ontario à la division de l'Amirauté de la Cour d'Echiquier du Canada.

En ce qui concerne le *Novadoc*, le tribunal n'a constaté aucune négligence de la part du capitaine ni de qui que ce soit. Le navire était en bon état de navigabilité. Le tribunal en est venu à la conclusion "que la perte du navire et les pertes de vies sont attribuables uniquement à la violence de la tempête." Deux membres de l'équipage ont perdu la vie. Le tribunal a loué le geste de M. Clyde Cross et de ses deux compagnons de la barque de pêche *Three Brothers* qui, par une grosse mer et au péril de leur vie, sont allés au secours de l'équipage du *Novadoc* et ont réussi à sauver les dix-sept survivants. Le Gouvernement a l'intention de reconnaître